



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

4ème extrait du procès-verbal du Conseil Général du 19 décembre 2018

La séance est conduite par le président M. Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission de gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'accepter le préavis municipal No 4/2019:

budget de la bourse communale arrêté comme suit pour l'année 2019

Charges	2'943'190.00
Revenus	2'632'630.00
Excédent des charges	310'560.00

Le Président

G. Gavillet

Gilbert Gavillet



La secrétaire

M. Jaquier

Murielle Jaquier